

BAN MINES NEWSLETTER

Une lettre d'information de Handicap International

NUMERO 17, AVRIL 2006

EDITORIAL

En décembre 1997 à Ottawa, 122 Etats interdisaient les mines antipersonnel, une arme dont 85% des victimes sont des civils. Après les récentes ratifications d'Haïti et les Iles Cook, le Traité compte désormais 150 Etats Parties. Le rapport 2005 de l'Observatoire des Mines montre les progrès accomplis mais aussi les défis à venir (voir page 2). Un des plus grands défis concerne la réponse que les Etats doivent encore apporter aux 300 à 400.000 survivants de ces armes de par le monde.

Neuf ans après la conclusion du Traité d'Interdiction des Mines, le problème des armes à sous-munitions est devenu une priorité pour nous. Des rapports récents indiquent en effet que 90% des victimes de sous-munitions sont des civils. Et le problème des armes à sous-munitions se pose tant *au moment de leur utilisation qu'après celle-ci*. Si seuls une vingtaine de pays sont affectés, près de 4 milliards de sous-munitions sont stockées dans le monde, en attente d'une utilisation future. C'est en réponse à ces informations et aux histoires d'accidents, terrifiantes, que nous recevons régulièrement que le mouvement Handicap International a décidé d'appeler à l'interdiction des armes à sous-munitions (voir www.sousmunitions.org).

Le vote par les parlementaires belges d'une loi d'interdiction des armes à sous-munitions répond directement à notre appel. Alors que de plus en plus d'Etats reconnaissent que le problème des armes à sous-munitions doit être pris à bras le corps (voir page 3), le gouvernement norvégien s'est engagé à travailler en vue d'une interdiction internationale de ces armes, et développe actuellement une stratégie pour faire de cet objectif une réalité. Ces derniers mois, Handicap International a collecté près de 220.000 signatures contre les armes à sous-munitions. L'opinion publique et les populations affectées attendent des Etats qu'ils éliminent une fois pour toutes cette arme, maintenant.

En 2006, nous concentrerons donc nos efforts autour de la consolidation du Traité d'Interdiction des Mines et de nouvelles initiatives pour mettre fin aux armes à sous-munitions.

DANS CE NUMERO

P 1

Editorial

P 2

- "L'utilisation des mines se réduit, d'immenses défis subsistent," rapporte l'Observatoire des Mines
- Nouvelles ratifications du Traité d'Interdiction des Mines

P 3

Partout dans le monde, des progrès et des initiatives concernant les armes à sous-munitions...

P 4

- Nouvelles en bref
- Agenda
- Publications

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Co-fondateur d'ICBL,
Prix Nobel de la Paix

"L'utilisation des mines se réduit, mais d'immenses défis subsistent," rapporte l'Observatoire de Mines

Le *Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines* a été lancé quelques jours avant la Sixième Conférence des Etats Parties du Traité d'Interdiction des Mines, tenue à Zagreb (Croatie). Dans une trentaine de pays du monde entier, cette diffusion a été accompagnée d'événements. De plus, des lancements thématiques furent organisés à Medellin (Colombie), Alger (Algérie) et Zagreb (Croatie). Les résultats du rapport sont encourageants, même s'il reste d'immenses défis.

Ainsi, l'**utilisation** de mines antipersonnel est en diminution. Seuls trois gouvernements ont posé des mines en 2005 : le **Myanmar**, le **Népal** et la **Russie**. L'Observatoire des Mines a retiré deux pays de sa liste des producteurs de mines antipersonnel : l'**Egypte et l'Irak**, en se basant sur de nouvelles déclarations de ces pays. Une fois encore, il n'y a pas eu de commerce de mines antipersonnel à travers le monde. 71 Etats Parties ont achevé la **destruction de leurs stocks**, les derniers en date étant l'**Algérie** et la **Guinée-Bissau**. Au total, les Etats Parties ont détruit 38,3 millions de mines antipersonnel. En 2004, les donateurs internationaux ont versé 399 millions de dollars (soit 332,5 millions d'Euros) à l'action contre les mines. En 2004 encore, plus de 135 km² de terrains minés ont été dépollués et le déminage des anciens champs de bataille a permis de libérer 170 km² supplémentaires. Au cours de ces opérations, quelque 140.000 mines antipersonnel, 50.000 mines antivéhicule et 3 millions de munitions non explosées ont été détruites.

Cependant, d'énormes défis subsistent : Dans 58 pays, soit huit de moins que l'année précédente, on a recensé des **nouvelles victimes** de mines et de munitions non explosées. Le nombre de nouvelles victimes répertoriées dans le monde entier a diminué, passant de 8.065 en 2003 à 6.521 en 2004. Cependant, dans de nombreux pays les chiffres cités dans les rapports officiels sont en dessous de la réalité (c'est particulièrement le cas pour l'Irak), l'Observatoire des Mines estime donc qu'il faut encore compter 15.000 à 20.000 nouvelles victimes de mines et de munitions non explosées chaque année. L'Observatoire des Mines compte **84 pays affectés par les mines**. On évalue à quelque 200.000 km² la surface totale des zones contaminées par les mines et les munitions non explosées. Au moins sept des 13 Etats Parties qui devaient avoir achevé de déminer leur territoire en 2009 ne sont pas en bonne voie pour respecter cette échéance.

Le **financement** des actions contre les mines bénéficie à trop peu de pays : presque la moitié des fonds sont allés en 2004 à seulement trois pays (l'Afghanistan, l'Irak et le Cambodge). Or **le nombre total de survivants de mines - actuellement estimé entre 300.000 et 400.000 - continue à croître** de façon stable alors que le financement de l'assistance aux victimes n'a pas bougé depuis des années. De manière inquiétante il a même diminué en pourcentage par rapport à l'ensemble du financement de l'action contre les mines. L'Observatoire des Mines met en évidence que **l'assistance aux survivants d'accidents dus aux mines a été inadéquate dans 51 des 58 pays** ayant eu de nouvelles victimes des mines. Quarante-sept pays n'ont ni signé ni ratifié le Traité d'Interdiction des Mines. Parmi eux, on trouve quelques-uns des plus gros producteurs et détenteurs de mines antipersonnel. Les Etats n'ayant pas adhéré au Traité possèdent un total estimé à 160 millions de mines antipersonnel. La Chine en a quelque 110 millions, la Russie 26,5 millions et les Etats-Unis 10,4 millions.

Le texte complet du Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines est disponible sur le site www.icbl.org/lm/2005. Pour en savoir plus sur la Sixième Conférence des Etats Parties, voir les mises à jour quotidiennes sur le site www.icbl.org/6msp.

150 Etats ont ratifié le Traité d'Interdiction des Mines

Les Illes Cook ont ratifié le Traité d'Interdiction des Mines le 16 mars 2006.

Haïti a ratifié le Traité le 15 février 2006. Le Traité entrera en vigueur pour Haïti le 1^{er} août 2006. Les Etats-Unis et Cuba sont désormais les deux seuls pays des Amériques à ne pas encore avoir adhéré au Traité.

L'Ukraine a ratifié le Traité le 27 décembre 2005.

Voir: www.icbl.org/treaty/members; www.icbl.org/treaty/snp

Partout dans le monde, des progrès et des initiatives dans la lutte contre les armes à sous-munitions...

En **Allemagne**, des discussions et des consultations sont en cours au sujet d'une résolution sur les armes à sous-munitions. Le 8 mars 2006 dans le cadre de la CCW, l'Allemagne a proposé une définition des armes à sous-munitions. En **Australie**, le Sénat a adopté une motion appelant à un moratoire sur l'utilisation des armes à sous-munitions. En avril 2003, l'Australie a déclaré qu'elle n'utilisait pas ces armes. En **Autriche**, une résolution parlementaire a été mise à l'ordre du jour, appelant à un moratoire sur l'utilisation des armes à sous-munitions et à une nouvelle loi internationale pour cette catégorie d'armes. En **Belgique**, la Chambre des Représentants a adopté le 16 février 2006 une loi interdisant les armes à sous-munitions. Ladite Chambre a adopté le 30 mars une seconde loi qui précise le contenu de la première loi. Le **Canada** a annoncé en 2005 qu'il allait procéder à la destruction de ses armes à sous-munitions *Rockeye* et renoncerait à l'avenir à ce type de munitions. Le Canada a également fait noter qu'il serait favorable à des discussions centrées sur les armes à sous-

"Les armes à sous-munitions suscitent de sérieuses préoccupations quant à plusieurs règles fondamentales du Droit International Humanitaire. Leurs effets sur de grandes surfaces (...) font courir un danger immédiat aux civils au moment de l'attaque. Le grand nombre de sous-munitions qui n'explorent pas comme prévu accroît le danger causé pour les civils et les organisations humanitaires, et ce encore longtemps après la phase active des combats. (...) Chaque fois que ces armes ont été utilisées dans les conflits armés des trente dernières années, elles ont eu les mêmes conséquences auprès des populations civiles."
Comité International de la Croix Rouge, juillet 2005.

munitions au sein de la Convention sur les Armes Conventionnelles (CCW). En 2005, le **Danemark** a appelé à engager immédiatement des négociations sur les armes à sous-munitions. En **France**, deux projets de loi ont été introduits au Parlement afin d'interdire les armes à sous-munitions. Le Gouvernement a reçu plus de 100 questions parlementaires au sujet des armes à sous-munitions. Le Sénat a en outre mis en place une mission d'information chargée de proposer des recommandations au Gouvernement. Le **Parlement Européen** (PE) a adopté en 2004 une résolution appelant à un moratoire sur l'utilisation, la production, le stockage, le transfert et les exportations d'armes à sous-munitions. Le PE a adopté le 19 janvier 2006 une résolution sur le handicap et le développement qui *soutient pleinement la lutte mondiale visant à éradiquer les mines terrestres antipersonnel et d'autres systèmes d'armes connexes controversés, comme les sous-munitions à fragmentation, compte tenu de leurs conséquences en particulier pour les enfants qui en sont victimes*. En juillet 2005, le Parlement européen a appelé à une interdiction d'investir dans la production d'armes à sous-munitions. Le **Mexique** a appelé à un moratoire sur l'utilisation des armes à sous-munitions et a demandé qu'elles fassent l'objet d'un débat lors de la Conférence d'Examen de la CCW en 2006. En **Nouvelle Zélande**, un comité consultatif gouvernemental en matière de désarmement examine actuellement le cas des armes à sous-munitions en vue de recommander une nouvelle politique. La **Norvège**, en plus de retirer ses armes à sous-munitions de type *Rockeye*, a décidé de ne pas acheter de roquettes à sous-munitions de type M26 pour son système de lance-roquettes multiples (MLRS). En 2005, le nouveau gouvernement s'est engagé à travailler à une interdiction internationale des armes à sous-munitions. En 2005 toujours, la Norvège appelait des Etats Parties à considérer une interdiction générale de l'utilisation des armes à sous-munitions dans les zones habitées. Le 6 mars 2006, la Norvège a présenté ses félicitations à la Belgique pour sa position forte au sujet des armes à sous-munitions et a plaidé pour un instrument légal contraignant concernant ces armes. Le **Saint-Siège** a appelé à un moratoire immédiat sur l'utilisation des armes à sous-munitions ainsi qu'à leur élimination, notant qu'il serait insuffisant et inopérant de limiter la réflexion à chercher comment les améliorer qualitativement. En **Suède**, deux partis ont introduit une proposition de loi visant à interdire les armes à sous-munitions. Le 14 février 2006, sept partis ont participé à un séminaire qui s'est tenu au Parlement avec pour sujet le problème des armes à sous-munitions ; quatre partis se sont prononcés en faveur d'une interdiction de ces armes. En novembre 2005, la Suède a déclaré que les risques humanitaires causés par les armes à sous-munitions ne pouvaient être ignorés. En 2006, la Suède a plaidé pour des négociations sur les armes à sous-munitions dans le cadre de la CCW. En **Suisse**, une proposition de loi interdisant les armes à sous-munitions a été déposée au Parlement en novembre 2005. En **Uruguay**, un projet de loi a été introduit au Parlement pour interdire les armes à sous-munitions.

"Les armes à sous-munitions (...) sont dans les arsenaux de plus de 70 pays; souvent, elles coûtent la vie à des civils ; en outre, elles empêchent le développement socio-économique, et cela encore longtemps après la fin des conflits. (...) Je vous appelle à placer la question des armes à sous-munitions à votre agenda en 2006." Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, aux Etats parties à la CCW, 24 novembre 2006.

"La Belgique est devenue le mois dernier la première nation à interdire les armes à sous-munitions lorsque sa Chambre des Représentants a rejoint son Sénat en votant la loi d'interdiction. Nous félicitons la Belgique pour ce résultat audacieux, très bienvenu et visant le long terme. Nous remercions la Belgique d'avoir joué le rôle de pionnier dans ce domaine. Nous croyons que de nombreux Etats sont prêts à franchir des pas marquants pour s'opposer aux armes à sous-munitions – et ils devraient le faire immédiatement au niveau national pendant que sont poursuivis les efforts au niveau international." Human Rights Watch, 6 mars 2006.

Le Congrès américain bloque la production de nouvelles mines

Dans une décision de dernière minute prise à la fin 2005, le Congrès des Etats-Unis a ordonné au Pentagone de ne pas lancer la production de nouveaux types de mines avant que les conséquences indiscriminées de ces armes n'aient été étudiées. Les Etats-Unis n'ont plus produit de mines antipersonnel depuis 1997. Mais le problème resurgira quand cette étude sera soumise au Congrès. ICBL, USCBL et Handicap International continueront à suivre cette affaire et s'opposent à toute nouvelle production de mines terrestres.

Voir : www.uscbl.org et www.icbl.org/lm/2005/usa

Transferts d'armes à sous-munitions

La Finlande aurait repris 2 batteries complètes de type MLRS (systèmes de lance-roquettes multiples) des Pays-Bas.

Aux Etats-Unis, le 8 septembre 2005 l'Agence de Coopération pour la Sécurité et la Défense a avisé le Congrès de la possible vente à la Turquie de munitions, y compris d'armes à sous-munitions, ainsi que d'équipement et de services associés.

(Source : www.defense-aerospace.com)

AGENDA

Avril

2-4 : Réunion des chercheurs de l'Observatoire des Mines, Phnom Penh, Cambodge

4 : Journée internationale pour l'assistance à la lutte contre les mines

Mai

5 : Séminaire sur les armes à sous-munitions en Afghanistan, Stockholm, Suède

7 : "Walk without legs," événement contre les mines et les armes à sous-munitions, Poole, Royaume-Uni

8-12: Comités permanents (Traité d'Interdiction des Mines), Genève

Juin

19-23: CCW, Genève

août-septembre

28/8-6/9 : CCW, Genève

Septembre

14: lancement du rapport 2006 de l'Observatoire de Mines

18-22: 7è Conférence des Etats Parties (Traité d'Interdiction des Mines), Genève

Novembre

7-17: 3e Conférence d'Examen de la CCW, Genève

Pour plus d'information:

www.icbl.org/campaign/calendar

NOUVELLES PUBLICATIONS

Notes d'analyse du GRIP: le GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) a publié deux notes d'analyse sur la production d'armes à sous-munitions en Belgique.

Voir www.grip.be/bdq/g0994.html et www.grip.be/bdq/g0995.html

Cluster Munitions in Lebanon et Out of Balance : deux rapports de « Landmine Action » qui examinent les répercussions de l'emploi d'armes à sous-munitions sur les civils au Liban et analysent les pratiques du gouvernement du Royaume-Uni concernant les armes à sous-munitions. Voir : www.landmineaction.org

Providing Appropriate Assistance to the Victims of Explosive Remnants of War : ce rapport produit par Handicap International fait partie d'un rapport de UNIDIR intitulé Humanitarian Perspectives to Small Arms and Explosive Remnants of War. Voir : <http://www.unidir.org/pdf/4-HumanitarianForView25-11-05.pdf>

Cluster Munitions : Necessity or Convenience ? Ce rapport de Pax Christi Pays-Bas évalue les points de vue de 45 gouvernements sur l'utilité militaire des armes à sous-munitions.

Voir www.stopclustermunitions.org/files/PXC_cluster_weapons.pdf

Mega Chart on Cluster Munitions: Human Rights Watch diffuse régulièrement un tableau décrivant les évolutions internationales en matière d'armes à sous-munitions. Ce tableau donne également un aperçu de l'utilisation, la production, le stockage et les transferts connus d'armes à sous-munitions.

Voir : www.hrw.org/arms/pdfs/munitionChart.pdf

Ont contribué à ce numéro:

Stan Brabant, Hugh Hosman, Marion Libertucci, Grethe Østern, Thomas Nash et Anne Villeneuve.

Coordination: Hildegard Vansintjan

Pour plus d'informations:

Handicap International
67, rue de Spa/Spastraat 67
B-1000 Brussels

Tél: + 32 2 280 16 01

policy.unit@handicap.be

www.handicapinternational.be